



**Cercle des Réseaux
Européens**

**Déjeuner avec Philippe
Léglise-Costa, Représentant
Permanent de la France auprès
de l'UE**

11 juillet 2019

Le 11 juillet, les membres du Cercle des réseaux européens ont eu l'honneur d'accueillir Philippe Léglise-Costa, Représentant Permanent de la France auprès de l'UE.

Quel agenda européen ?

Le Conseil a dégagé un consensus politique sur l'agenda stratégique européen pour les prochaines années. Cet agenda reflète largement les axes promus par la France. Les conclusions du Sommet européen des 20 et 21 juin sont intéressantes car les priorités définies ont été approuvées sans débat. La **priorité économique** est de réconcilier le Marché intérieur avec la politique industrielle européenne, l'objectif des politiques adoptées étant de renouer avec la croissance, une croissance durable et inclusive, et avec les investissements au service de cette croissance. La **priorité climatique** fait consensus pour s'engager dans la voie permettant la neutralité climatique d'ici à 2050. Les **enjeux sociaux** sont aussi au centre de l'agenda de l'Union européenne. Concernant les **enjeux externes**, il s'agit principalement d'opérer une mise à niveau nécessaire de l'UE pour suivre l'évolution géopolitique. La question de la défense devient transversale. Une dernière priorité concerne **l'efficacité politique de l'UE** et la mise en place d'un projet plus fonctionnel. La réforme des institutions est sous-jacente et porte sur la définition d'une nouvelle forme de gouvernance de l'UE. La question du Spitzenkandidat est posée.

Le casse-tête du renouvellement institutionnel

Cette période de renouvellement institutionnel est compliquée avec des rapports de force chamboulés. Concernant les nominations aux tops jobs de l'UE, les négociations sont beaucoup plus difficiles qu'auparavant : le système du Spitzenkandidat vient complexifier les discussions, et il y a beaucoup plus de candidats. Pour la France, la liste de personnalités proposée par le Conseil est très bonne et équilibrée. La validation de la candidature d'Ursula van der Leyen par le Parlement européen est cependant loin d'être acquise.

Soit Ursula van der Leyen obtient le consentement du Parlement européen en juillet, soit le vote est reporté à Septembre. Le report était, au moment du déjeuner, incertain. Mais le vote sera serré et reflétera la complexité des nouvelles majorités au Parlement. La question qui se pose est celle d'un report ou le début d'une crise institutionnelle ?

Les discussions relatives à la composition du prochain collège des Commissaires sont engagées. Le poste des vice-présidents sera maintenue mais avec un rôle renforcé et des services dédiés pour ancrer le poste administrativement et politiquement. La candidature d'Ursula Von der Leyen pose la question du devenir du puissant directeur général, l'Allemand Martin Selmayr. La France pourrait positionner un Français à ce poste...

L'influence française n'est pas une chimère

L'influence française souffre d'une image faussée supposant que les Français ne sont pas organisés dans les institutions, alors que les Français détiennent de nombreux postes très importants. La stratégie mise en place par les autorités françaises est donc satisfaisante. Le poids de l'Allemagne dans le triangle institutionnel est le reflet de son influence au Parlement européen. La question de l'influence de la France ne doit pas se poser simplement en termes numérique mais plus en sa capacité de susciter du consensus politique au sein de ses partenaires et notamment de l'Allemagne.

Un couple franco-allemand volatile

Le couple franco-allemand est volatile mais avec aucun autre pays du monde la relation avec la France est aussi forte et mutuelle. Le Traité d'Aix-la-Chapelle constitue une vraie étape dans la collaboration entre les deux pays. La difficulté vient du fort décalage des cycles politiques des deux pays. Il sera nécessaire, dans les mois et années à venir, de renforcer le dialogue avec l'Allemagne car, avec le changement de dirigeant qui se profile, il pourrait y avoir des dissonances dans la relation avec la France du fait de visions très différentes du monde. Angela Merkel a développé une vision européenne qui n'est pas forcément la plus commune en Allemagne.

L'Euro comme outil d'influence pour l'avenir ?

Il existe un lien fort entre la puissance économique européenne, incluant tous ses acteurs, et sa capacité d'influence à l'extérieur. L'idée d'une puissance de l'Euro et de l'UE est nouvelle pour beaucoup d'acteurs et d'Etats membres. L'Euro doit devenir une monnaie forte pour protéger l'UE des décisions de pays tiers dont la monnaie conditionne les échanges. Absente de l'agenda initial européen, cette idée est une évolution conceptuelle à concevoir sur les 20 prochaines années, pour donner une nouvelle mission à l'Union économique et monétaire. Il faudra notamment changer la conception du rôle de la BCE et des régulations économiques. Il faut se donner des perspectives nouvelles à l'Euro et au financement des acteurs économiques européens pour que l'UE devienne un acteur important à l'échelle mondiale et se protège de sanctions territoriales. Dans un contexte de guerre technologique avec les Etats-Unis et la Chine, le rôle de l'euro se pose en termes géopolitique et stratégique.

L'Etat de droit et les pays de l'Est

La plupart des Etats membres souhaitent que l'UE soit intransigente sur la question du manquement à l'Etat de droit et le respect à la démocratie afin d'éviter que l'UE se fracture en interne. Il existe cependant déjà certaines fractures sur 3 sujets principaux : l'Etat de droit, la perception de la Commission au niveau national et l'accueil des migrants. La question de l'état de droit et du fonctionnement des instruments européens peut être néfaste pour l'UE : elle peut détricoter l'acquis européens. Aujourd'hui, certains Etats membres utilisent la question de l'Etat de droit pour complexifier les discussions au sein du Conseil en portant le doute sur la situation de l'Etat de droit dans certains autres Etats membres afin d'en affaiblir les positions.

L'évolution du droit de la concurrence au service d'une politique industrielle forte

Il s'agit d'un enjeu politique majeur. La France, l'Allemagne et la Pologne appellent à un changement de régulation en ce qui concerne la politique de concurrence. Suite au succès de l'alliance sur les batteries, les Etats membres souhaitent faciliter les Projets d'intérêt économique commun à l'avenir pour divers sujets. L'UE a besoin d'un outil de préférence européenne. Pour réussir, il faudra définir les objectifs à poser avec l'aide de l'expertise du secteur économique privé. L'UE semble désormais plus mûre pour opter pour ce type de solution. Les réflexions vont de la gouvernance de l'UE à l'interface entre le public et le privé, les paramètres de décisions sur les fusions et acquisitions ou encore le rôle des aides d'Etat avec une vision plus souple. Un nouveau volontarisme politique se dessine pour une nouvelle gouvernance européenne de la concurrence.

Sur les questions de fiscalité, l'ambition est d'avoir des positions au niveau européen, même si la France peut jouer un rôle leader, notamment au regard de la fiscalité écologique.

En conclusion, la période qui s'ouvre est celle d'une nouvelle pensée stratégique de l'Union européenne dans ses fondements et dans ses projections de puissance. Dans cette nouvelle dynamique, la meilleure forme d'influence de la France, c'est de formuler des propositions européennes.